



Conseil d'administration Association MATH.en.JEANS samedi 28 janvier 2017

Présent.e.s : Dror Alexinitzer, Pierre Audin, Françoise Bavard, Gilles Bailly-Maitre, Annick Boisseau, Adrien Fryc, François Gaudel, Pierre Grihon, Martine Janvier, Anne-Marie Menayas, Claude Parreau, François Parreau, Hubert Proal, Aviva Szpirglas, Jérôme Tressens, Nicolas Van Lancker

Excusé.e.s : Hassan Alami (pouvoir à Dror Alexinitzer), Christian Saint-Gille (pouvoir à Adrien Fryc), Nicolas Sans (pouvoir à Martine Janvier), Joelle Richard

Invité.e.s : Michèle Artigue, Line Audin, Julien Cassaigne, Michèle Isaac, Murièle Jacquier, Gilles Lamboley (adhérents)
Clémence Coudret, Julien Dumercq (salariés de l'association)

votants : 19

Ordre du jour :

- 1) Modifications du règlement intérieur
- 2) Election du bureau
- 3) Recherches de fondations
- 4) Etat de fonctionnement des ateliers
- 5) Etat du développement
- 6) Etat de préparation des congrès
- 7) Projets pour l'année 2017
- 8) Préparation du compte financier 2016
- 9) Préparation du rapport d'activités 2016
- 10) Budget prévisionnel 2017
- 11) Questions diverses

I Modifications du règlement intérieur

Les modifications du règlement intérieur proposées ont été envoyées aux membres du CA et se trouvent en annexe de ce compte-rendu. Elles sont présentées par Nicolas Vanlancker.

Concernant la modification de l'article 4, François Parreau propose d'ajouter « l'élection au CA est validée lors de l'AG »

modification de l'article 4 adoptée à l'unanimité

Article 7 : création de l'article adoptée à l'unanimité

La création de l'article 8 permet d'explicitier la place de la charte des ateliers qui n'est inscrite ni dans les statuts, ni dans le règlement intérieur.

Claude Parreau demande ce qu'il se passe si un atelier, après s'y être engagé, ne respecte pas la charte des ateliers. Des sanctions sont-elles prévues ?

François Parreau précise qu'il faudra mettre les ateliers face à leur engagement quand la charte n'est pas respectée.

création de l'article 8 adoptée à l'unanimité

Michèle Artigue demande si un atelier peut être encadré par un chercheur retraité ?

Hubert Proal répond que cela ne pose aucun problème.

II Election du bureau

François Parreau explique que la décision de l'assemblée générale de prolonger les mandats des membres du CA ne concerne pas le bureau. Il n'y a donc plus de bureau élu à cet instant. Il annonce qu'il ne souhaite pas poursuivre ses fonctions et quitte le bureau, comme il en a informé par mails les membres du conseil

d'administration.

Les autres membres du bureau étaient : Pierre Grihon (Vice-Président), Adrien Fryc et Françoise Bavard (trésoriers), Hubert Proal (trésorier adjoint), Nicolas Vanlancker (secrétaire) et Jérôme Tressens (en charge de la coordination nationale).

Pierre Audin « met les pieds dans le plat » et demande quelles sont les dissensions au sein du bureau. Il demande ce qui rend le travail en commun difficile.

François Parreau confirme qu'il y a des dissensions. Il souhaite que le vote sur le nouveau bureau ne soit pas un moyen de prendre parti pour l'un ou l'autre. Il ressent qu'il y a des glissements dans les orientations prises par l'association. Il a l'impression que le bureau s'est éloigné de la démarche prudente prise dans le cadre de LFSE validée en CA en septembre 2015. Il lui semble que les décisions actuelles s'éloignent du projet initial. Les évolutions se sont accélérées avec le recours aux financeurs privés, diversifiés. François Parreau explique se sentir mal à l'aise avec ces nouvelles contraintes. Pour lui, le bureau prend de plus en plus de décisions, prépare les réunions et suggère les décisions finales. Le conseil d'administration est alors une chambre d'enregistrement. L'ADASI invite à faire vivre l'expression générale et le corps de l'association et la tendance actuelle est contraire.

Hubert Proal exprime un point de vue différent : même si l'association a beaucoup évolué, financièrement, et est devenue maintenant une grosse association, il ressent toujours l'idée de MATH.en.JEANS dans les ateliers qu'il anime.

Martine Janvier trouve que les ateliers sont gênés par trop de contraintes administratives et n'ont plus le temps de faire assez de maths.

Nicolas Vanlancker explique que changement de taille de l'association modifie le rôle du bureau, les tâches à accomplir.

Pierre Audin trouve que le fait que l'association grossisse ne devrait pas poser de souci car les membres, alors plus nombreux, sont le cœur de l'association, ce qui la fait vivre.

Nicolas Vanlancker précise son opinion : la taille de l'association modifie la place des budgets, de la recherche de financement, les liens entre les différents acteurs bénévoles ainsi que le rôle de chacun en relation avec l'équipe de salariés.

Pierre Grihon propose que le bureau et le CA s'appuient davantage sur l'équipe salariée afin de retrouver le temps de réfléchir aux orientations à venir.

François Parreau explique que c'est la vision de l'avenir de l'association qui le sépare de Pierre Grihon.

Pierre Grihon ne le voit pas ainsi : sa vision de l'association n'a pas changé. Par contre, pour lui, la forte augmentation de l'activité impose d'évoluer dans les modes de fonctionnement.

Aviva Szpirglas explique le changement réside dans l'augmentation de l'activité et pas dans la nature de l'action MATH.en.JEANS. Ceci impose à l'équipe dirigeante de mettre en place des réunions de CA et d'AG très préparées, avec des dossiers maîtrisés, et donc ces instances n'ont plus la liberté d'action qu'elles avaient auparavant. Comme dans de nombreuses associations, le bureau prépare, anticipe... et le conseil d'administration devient une chambre d'enregistrement. La faute est en partie celle des membres du CA. Cependant, le bureau est plus à même de proposer, de structurer les différentes propositions. C'est donc plus un défaut du système association/CA/bureau. Plutôt que de réfléchir à qui va faire quoi, Aviva Szpirglas propose de réfléchir au fonctionnement du CA afin qu'il ne reste pas une simple chambre d'enregistrement.

François Parreau suggère de donner plus de place aux intervenants en région.

Line Audin reconnaît qu'il s'agit d'un problème compliqué. Selon elle, les relations entre l'expérience MATH.en.JEANS au sein de l'atelier et l'association allaient de soi précédemment. Ce n'est pas le développement en nombre des ateliers qui fait exploser la structure, mais l'importance institutionnelle, qui a profondément modifié les fonctions du bureau. Elle se demande si l'association n'est pas petit à petit instrumentalisée par l'institution. Par exemple, parmi les associations soutenues par La France S'Engage (LFSE), MATH.en.JEANS est l'une des seules à fonctionner avec des enseignants qui ont une action bénévole dans le cadre de leur emploi salarié.

François Gaudel trouve pour sa part que les débats sont nombreux dans l'association, où l'on discute bien plus que dans d'autres CA. Il ressent également des difficultés dans les relations « avec la base » (difficultés techniques liées au site par exemple...) mais il ne lui semble pas possible de comparer avec l'époque où il y avait 10 ateliers. Il n'est pas pessimiste même s'il sait qu'en se développant, l'association rencontrera de nouvelles difficultés. Concernant LFSE, il s'agit évidemment d'une caisse de résonance dont il faut se méfier (faire valoir pour le pouvoir, importance des conseillers qui savent ce qu'il faut faire...) l'association

doit garder, de manière courageuse, un certain recul et la juste vigilance.

Dror Alexinitzer précise qu'en tant qu'enseignant, il n'a jamais ressenti d'interventions de la part de l'association dans son travail avec les élèves. Les difficultés résident toujours dans l'organisation des congrès, des déplacements...

Pierre Audin précise qu'il ne comprend toujours pas où sont les désaccords au sein du bureau.

Nicolas Vanlancker explique qu'un certain nombre de désaccords personnels sont également apparus, des différences d'appréciation de situations. Ceux-ci ont été amplifiés par la quantité de dossiers à traiter, par la forte implication de certains membres du bureau qui y consacrent une grande partie de leur temps. La modération et l'entente nécessaires à un travail commun efficace n'ont peut-être pas toujours été de mise.

Michèle Isaac précise que les dissensions ne se ressentent pas pour les enseignants dans leurs ateliers. Ceux-ci ont besoin du travail effectué par le CA et le bureau. L'association a maintenant une grande visibilité (présence dans les formations ESPE, les Maisons pour la Science, la semaine des maths, les programmes officiels...) Indépendamment des 24 membres du CA, de nombreux élèves comptent sur l'action de l'association.

François Parreau explique que la reprise par l'institution du concept MATH.en.JEANS satisfait chacun évidemment. Mais cela perturbe quelque part le rôle de l'association qui s'est créée « un peu contre » le modèle de l'enseignement classique des mathématiques. L'association doit repenser son rôle. Il y a donc un vrai débat à avoir.

Michèle Isaac redit que quelque soient les rapports avec l'institution, le modèle est bon, l'idée est merveilleuse pour les enfants.

Pierre Audin explique que l'association doit prendre le temps de ce débat sur les relations avec l'institution. L'institution trouve-t-elle l'idée MATH.en.JEANS bonne ou fait-elle semblant de le croire? Les exemples où le pouvoir a récupéré les mots des opposants sont nombreux. Dans le choix du bureau s'inscrit donc l'idée de MATH.en.JEANS qui sera portée. Quels sont les objectifs de l'association ? quels sont ceux du CA ? Quels sont ceux du bureau ? C'est une question fondamentale.

Pierre Grihon explique que ce bureau sera élu pour 5 mois, et démissionnera en juin au moment de l'élection des nouveaux administrateurs. Il s'agit donc d'un bureau provisoire.

Françoise Bavard trouve, pour sa part, que les ateliers continuent à faire ce qu'ils ont toujours fait. L'association les aide et prend en charge l'action autour des ateliers. D'autre part, elle n'a pas l'impression que les orientations aient changé au sein du bureau depuis qu'elle y est entrée.

Martine Janvier explique que cette reconnaissance par l'institution a de très bons côtés : le soutien des IPR permet de mettre en place des formations (PAF) sans que rien ne soit imposé. Même si elle reste parfois méfiante sur les relations avec l'institution, elle trouve que le regard positif de celle-ci nous aide sans rien changer au contenu des échanges avec les collègues.

Nicolas Vanlancker propose que ce débat de fond soit repris dans le cadre de la future assemblée générale ordinaire.

Martine Janvier explique que dans certaines associations, le CA élit un bureau sans postes définis et ceux-ci sont répartis au sein du bureau.

Nicolas Vanlancker précise que ceci n'est inscrit dans aucun texte de l'association mais ne correspond pas à la tradition de MATH.en.JEANS. Après discussion le matin même, le bureau propose que le vote se fasse comme les autres fois, sur des noms attribués à des postes.

Françoise Bavard se propose pour être présidente de l'association. Elle ne présente pas sa candidature dans une volonté de pouvoir mais afin de poursuivre l'action entreprise. Elle espère pouvoir travailler avec un bureau et des membres du CA qui auront des tâches définies. Elle est satisfaite de la durée limitée de sa fonction par les nouveaux statuts.

Adrien Fryc propose de poursuivre sa mission de trésorier jusque juin afin de préparer la relève.

Hubert Proal se porte candidat pour tenter l'aventure de trésorier. Il précise que jusque récemment, le bureau comptait 8 membres et invite les membres du CA à participer à ce bureau temporaire, l'occasion d'essayer.

Gilles Bailly-Maitre porte sa candidature en tant « qu'observateur », sans mission définie.

Nicolas Vanlancker, Pierre Grihon et Jérôme Tressens se portent candidats à la poursuite de leur mission.

Dror Alexinitzer se souvient qu'Hassan avait un temps évoqué prendre des fonctions au sein du bureau de l'association mais ce dernier étant absent, il paraît difficile de l'élire.

Nicolas Vanlancker constate qu'il n'y a pas d'autres candidats pour donner une autre direction au bureau, permettant de réfléchir sur la direction choisie par l'association, comme le souhaitait Pierre Audin.

Enfin, le bureau suivant est élu (Pour 13 voix, abstentions 6 voix, contre 0 voix) jusqu'à l'assemblée générale de juin 2017.

Présidente : Françoise Bavard
Trésoriers : Adrien Fryc et Hubert Proal
Vice-Président : Pierre Grihon
Secrétaire : Nicolas Vanlancker
Chargé de la coordination : Jérôme Tressens
Membre du bureau : Gilles Bailly Maitre

Le conseil d'administration applaudit François Parreau et le remercie pour les 8 années passées à la présidence de l'association.

Gilles Bailly-Maitre évoque une tâche qui lui semble importante : celle de webmestre.

François Parreau explique qu'il se propose de garder un certain nombre de missions, même en dehors du bureau, afin de permettre une transition sereine mais aussi parce que certaines tâches lui plaisent. Le suivi du site en fait partie.

Clémence Coudret demande qui sera son référent pour le suivi de son travail.

Nicolas Vanlancker explique que François Parreau continuera temporairement cette mission, en attendant que le bureau s'organise.

François Parreau explique que le forum pourrait être le lieu préparatoire de la discussion en AG sur les rapports entre l'association et l'institution.

Murielle Jacquier propose, qu'au delà des forums, des commissions se mettent en place sur différents thèmes, en dehors du conseil d'administration. Ceci permettrait d'impliquer plus de membres, pour des missions précises et temporaires.

Départ d'Aviva Szpirglas qui donne pouvoir à François Parreau (19 votants)

III Recherches de fondations :

Pierre Grihon présente les rencontres qu'il a eues avec deux fondations EDF et SNCF. L'accueil a été par deux fois favorable, il a ressenti une adhésion de la part des deux interlocuteurs.

La fondation EDF propose à partir de 2018 une aide permettant de se développer dans les zones rurales et dans les banlieues. Elle permettrait d'aider les ateliers à se déplacer. L'aide n'a pas été chiffrée mais pourrait aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros.

La fondation SNCF propose de soutenir des projets portés par les antennes locales : ce serait pour des soutiens aux congrès régionaux (entre 2018 et 2020).

François Gaudel explique que la fondation EDF a soutenu l'association Sciences Ouvertes sans contraintes ni contreparties. Mais il s'agit d'une subvention unique sur 2 ans.

Pierre Grihon demande au conseil d'administration l'accord pour poursuivre les contacts et monter les dossiers avec les fondations EDF et SNCF.

accord du CA (pour 18 voix, contre 0, abstention 1)

IV état de fonctionnement des ateliers

Jérôme Tressens présente l'état de fonctionnement des ateliers : 85 % d'entre eux ateliers vont participer aux congrès, ce qui correspond à 75 % d'élèves (chiffres équivalents aux années précédentes), soit 2850 ateliers pour 204 ateliers en France.

L'association a répertorié 264 ateliers inscrits, regroupant 3780 élèves.

Plusieurs nouveaux ateliers (et particulièrement dans les nouvelles zones) ne participent pas au congrès. Nous devons garder une attention particulière envers ces ateliers et ceux débutant l'année prochaine. Une idée évoquée : inviter les encadrants d'atelier qui ne se déplacent pas à venir découvrir un congrès.

Pierre Audin demande quelles sont les raisons pour lesquelles ils ne participent pas.

Jérôme Tressens a l'impression que les enseignants n'ont pas compris l'importance et l'impact des congrès

dans l'action MATH.en.JEANS.

Julien Dumercq explique qu'il les a contactés un an. Ressortent la peur du jugement du travail incomplet ou selon eux insuffisant des élèves, la difficulté à s'organiser.

Hubert Proal précise qu'il a invité les enseignants, en évoquant la prise en charge leurs frais. Il semblerait que certains ne soient pas très motivés. Il évoque également des contraintes administratives fortes imposées par certains chefs d'établissement.

Martine Janvier explique que les 3 nouveaux ateliers dont elle a la charge, en tant que coordinatrice, ne se déplacent pas.

Dror Alexinitzer espère que les ateliers qui ne se déplacent pas organisent des présentations, des manifestations même internes.

Martine Janvier n'en est pas sûre.

Murielle Jacquier explique que les ateliers de Franche-Comté participent à une journée à l'IREM mais ne se déplacent pas au congrès.

Pierre Audin se demande si ces ateliers qui n'organisent pas de présentations finales respectent la charte.

Nicolas Vanlancker propose de les inciter à l'organiser à l'interne.

Dror Alexinitzer propose d'inviter les chefs d'établissement aux congrès.

V Etat du développement

Jérôme Tressens présente un **développement des équipes régionales** inégal et très varié en fonction des zones : si certaines équipes sont très dynamiques, d'autres sont plus réduites et cela paraît, pour ces zones, plus compliqué. Il considère ce bilan comme très encourageant, au bout d'une année de fonctionnement. Il précise que les équipes accompagnent efficacement les ateliers (dans les problèmes techniques par exemple...) et les mails reçus par les coordonnateurs nationaux sont finalement peu nombreux.

Pierre Grihon informe de l'évolution des tâches de Julien Dumercq, qui sera chargé du suivi des ateliers.

Celui explique que le développement de l'action s'accompagne de déplacements à la rencontre, des présentations de l'association, du site, de son fonctionnement, de son intérêt... Il a pour l'instant organisé 2 réunions locales (Toulouse et Grenoble) et en programme 2 autres (Bordeaux et Lille).

Martine Janvier trouve qu'il faut laisser le temps aux équipes de se former petit à petit. Les choses évoluent positivement. Elle est convaincue de l'importance de rencontrer les acteurs de MATH.en.JEANS et compte beaucoup sur ce temps fort qu'est le congrès et encore plus la réunion du congrès.

Julien Dumercq présente le **projet Erasmus** qu'il va déposer en mars. Celui-ci intègre 10 établissements européens qui s'inscrivent dans l'action MATH.en.JEANS avec une dimension langue étrangère supplémentaire. Les échanges se feront dans un premier temps par skype et une rencontre annuelle est prévue. Le projet est actuellement en phase de relecture par les différents acteurs.

Michele Isaac demande comment un atelier intéressé peut rejoindre le projet.

Julien Dumercq répond que ce n'est pas possible car le projet est monté avec des ateliers définis. Toutefois, il est possible de rejoindre les échanges sans financement européen spécifique.

Ensuite, Michèle Isaac propose d'envisager un tel partenariat avec des établissements chinois. Elle est convaincue que des financements similaires à Erasmus sont possibles.

VI Etat de préparation des congrès

Clémence Coudret présente le 28ème congrès qui réunira 11 événements (congrès, journées...).

Tout se passe globalement bien même si les équipes d'organisation sont inégales et l'état d'avancement des congrès également. Il existe encore une crainte sur le congrès de Pau car la jauge annoncée de 600 est dépassée de 70 personnes. Il semblerait que l'effectif sera proche de 650 et que ceci convienne.

Martine Janvier précise que les effectifs bougent tous les jours et fluctuent parfois beaucoup.

Concernant la répartition, Clémence Coudret explique que deux zones n'ont pas de congrès : Midi-Pyrénées/Toulouse et Auvergne Rhône Alpes. La région de Toulouse se répartit entre Pau et Marseille. La Zone d' Auvergne Rhône Alpes migre en Lyon et Grenoble.

Départ de Michèle Isaac (19 votants)

VII Projets pour l'année 2017 :

La discussion pour 2017 porte sur la reconduction d'une université d'été : l'association doit-elle l'organiser ?

avec quelle équipe ?

Gilles Lamboley explique que lors de la réunion de sa zone, une université d'été locale a été envisagée fin juin pendant les périodes d'examen. Il propose cette idée pour tous les participants.

Dror Alexinitzer explique que les enseignants de collège assurent des cours relativement tard durant le mois de juin. Cela lui semble compliqué de demander aux chefs d'établissement de s'absenter à ce moment là.

Gilles Bailly-Maitre demande quelles sont les contraintes pour organiser une telle UE.

Claude Parreau rappelle que l'année dernière tous les participants étaient favorables au renouvellement de l'UE.

François Parreau rappelle les difficultés de mobiliser des participants et l'importance de cette formation dans ces deux pendants (formation pour les nouveaux encadrants et réflexion interne).

Claude Parreau parle de la difficulté de faire un programme prévisionnel sans connaître la répartition des participants.

Martine Janvier explique que la formation est importante et souhaite qu'on la rende encore plus accessible

Gilles Bailly Maitre trouve que si l'aspect formation pour les nouveaux participants est important, l'université d'été doit être organisée plus tôt dans l'année. Fin août semble trop tard, l'organisation de l'année est déjà lancée.

François Parreau suggère de l'organiser pendant les vacances de printemps.

François Gaudel demande quels soutiens apporte l'inspection générale de l'éducation nationale l'UE.

François Parreau explique que dans de nombreuses académies, les IPR relaient les annonces.

Françoise Bavard se demande d'où vient le désintérêt de l'année dernière. Elle évoque deux possibilités : une situation urbaine ou un programme déterminé trop tard.

Nicolas Vanlancker est convaincu de l'importance du programme pour inciter les collègues à participer. Il se demande si c'est possible de le distribuer pendant le congrès.

Julien Dumercq se demande s'il faut choisir le lieu en fonction des zones où l'association voudrait développer l'action.

L'équipe de préparation de cette UE se composera de Clémence, Julien, Murielle, Jérôme, Claude, Houria, Arnaud (ces deux derniers s'étaient portés volontaires lors de l'UE de l'année dernière).

Michèle Artigues conseille de cibler le programme sur les nouveaux participants. Elle explique que le conseil scientifique essaiera de participer à l'UE.

Clémence Coudret souhaite préciser ce qui est attendu de cette équipe : s'agit-il de tout prendre en charge ou juste un embryon de projet. Elle précise qu'elle n'a pas matériellement le temps de construire un programme conséquent actuellement.

François Parreau explique qu'il est urgent d'avoir un projet, un lieu et un programme.

Françoise Bavard donnera à l'équipe UE les éléments qu'elle a réunis les années précédentes.

Le CA acte le principe d'une université d'été en août 2017 (unanimité, 19 voix pour)

Départ Murielle Jacquier (19 votants)

VIII Préparation du compte financier 2016

Adrien Fryc et François Parreau présentent une ébauche de compte financier 2016. Celui-ci est en cours de finalisation chez l'expert-comptable pour vérification. La discussion porte donc sur l'état préparatoire. Le compte financier sera arrêté en avril, présenté et validé par l'assemblée générale de juin 2017.

L'aide aux ateliers s'élève à 26 100€. Les subventions diverses s'élèvent à 204 153€.

Le total des charges est de 224 121€ et le total des produits de 334 506€.

L'année se terminerait (sous réserve de validation par le commissaire aux comptes) par un excédent à hauteur de 110 000€.

Cet excédent exceptionnel est la conséquence des indications du commissaire au compte pour normaliser les écritures. Ainsi des subventions des années 2015 et 2016, même si elles ne sont pas encore versées, sont inscrites dans le compte de résultat 2016.

Julien Cassaigne demande si cela correspond à une année de transition et donc exceptionnelle.

François Parreau répond qu'il s'agit en effet d'une normalisation qui s'effectue uniquement cette année.

Line Audin demande à quoi correspondent les « déplacements pour activités » dans les « services extérieurs ».

François Parreau explique que cela correspond aux déplacements des salariés mais également à l'achat de billets d'élèves, dont le remboursement, par les établissements scolaires, apparaît dans la colonne « produit /

autres participations » (par exemple pour les ateliers d'Hubert Proal et Dror Alexinitzer). Dans tous les cas, ce poste a fortement augmenté et devra être ouvert à une plus grande hauteur dans le prochain budget.

François Parreau explique d'autre part que le poste restauration a fortement diminué en 2016 car une partie des factures Crous ont été directement payées par les Labex (sous forme de subventions directes).

Pierre Audin demande des éclaircissements sur certaines lignes : l'association possède 331 638€ sur ses comptes et des factures en attente de l'ordre de 7500€. Elle a donc beaucoup d'argent.

François Parreau reste prudent : il est toujours possible d'une subvention promise ne soit pas versée. D'autre part certains versements (LFSE) sont en « paiement glissant ».

Adrien Fryc précise qu'il est essentiel de rester prudent car l'association n'a qu'un an et demi de trésorerie, et des employés en CDI.

Michèle Artigue trouve qu'il n'est pas anormal qu'une association possède une année de trésorerie. Elle propose d'utiliser ses fonds pour soutenir aux maximum les actions, par exemple en diminuant au maximum les frais de participation à l'UE.

Françoise Bavard rappelle que c'est ce qui s'est toujours fait.

Michele Artigue invite à poursuivre les réflexions dans ce sens afin de soutenir les actions permettant de résoudre les points problématiques.

IX Préparation du rapport d'activités 2016

Il n'a pas été possible de préparer le rapport. Celui-ci sera présenté lors de l'AG de juin 2017.

départ de Gilles Bailly-Maitre (→ pouvoir à Françoise Bavard) et de François Gaudel (18 votants)

X Budget prévisionnel

Le Budget est présenté par Françoise Bavard. Les congrès de Liège et Marseille sont pris en charge financièrement par des structures extérieures. MATH.en.JEANS leur versera un soutien financier. Mais il n'y aura pas d'autres dépenses. Les aides directes aux ateliers sont en augmentation et intègrent les aides aux ateliers qui participent au salon du CIJM, fête des maths...

Le budget prévisionnel fait également apparaître la très grande place du bénévolat dans l'association, même si l'évaluation n'est pas très précise et se base sur le nombre de bénévoles et le smic horaire

Concernant les produits, la subvention de LFSE sera de 20000€ plus élevée, les soutiens des universités et des laboratoires sont en augmentation, ceux des collectivités territoriales en forte diminution. L'année 2017 marquera la fin du financement par Cap'Math.

L'inscription d'une forte augmentation des adhésions (+50%) marque une volonté d'augmenter le nombre de nos adhérents.

Enfin, la reprise sur provision de 32500 € correspond à une provision financière sur une subvention 2016 qui n'a pas été payée.

Les amortissements à prévoir sont de l'ordre de 400€.

Le budget est adopté à l'unanimité (18 voix pour)

Le bureau a été destinataire d'une demande de subvention d'une autre association de popularisation des mathématiques. Il considère que l'association n'a pas vocation à financer d'autres associations. Par contre, l'association peut financer la participation des ateliers MATH.en.JEANS à des actions organisées par d'autres associations (CIJM, animath...)

Accord unanime du CA sur ce principe (unanimité 18 voix)

IX Question Diverses

La prochaine AG et le prochain CA sont fixés au 17 juin 2017

Martine Janvier annonce que le salon du CIJM se déroulera du samedi 27 au mardi 30 mai 2017

fin de la séance à 18h30

Compte-rendu par Nicolas Vanlancker

**Règlement intérieur
soumis au vote du CA du 28 janvier 2017**

| | | |
|---|--|--|
| Article 4 Elections et Vote | <p>Les votes au sein de l'assemblée générale ordinaire, du conseil d'administration ou du bureau pourront être effectués à distance (courrier, internet...). Ceux-ci seront organisés par le bureau dans le respect des statuts et pourront porter sur l'élection au conseil d'administration. Les électeurs seront prévus personnellement des délais impartis. Aucun vote hors délai ne pourra être accepté.</p> <p>Les votes au sein d'une assemblée générale extraordinaire ne pourront se faire à distance.</p> | <p>Ajout d'une phrase : Lors des élections au conseil d'administration, chaque candidat (ou binôme de candidats) présentera une profession de foi expliquant son implication dans l'action MATH.en.JEANS, sa motivation, le rôle qu'il souhaite tenir au sein du C.A....</p> |
| Article 7 : répartition des zones dans les différents congrès | (création) | <p>Dans le cas où une zone n'organise pas de congrès, l'association MATH.en.JEANS essaiera de lui attribuer les places éventuellement disponibles dans d'autres congrès , tout en cherchant à maintenir le plus possible, l'unité au sein de la zone.</p> |
| Article 8 : Charte des ateliers | (création) | <p>Une charte, validée par le conseil d'administration, énonce les principes fondamentaux du fonctionnement d'un atelier MATH.en.JEANS. Pour qu'un atelier soit reconnu comme atelier MATH.en.JEANS, ses responsables devront s'engager à la respecter.</p> |